

Image not found or type unknown



Tempete xynthia; inondation -assurances

Par **soniq**, le **05/05/2010** à **20:47**

Bonjour, rnsuite à la tempête Xynthia Notre résidence principale a été inondée entièrement d'environ 30 cm D EAU SALEE, donc plus grave que de l'eau douce, car maintenant la maison est contaminée par le salpêtre. nous avons l'assurance tous risque de base ; soit 60 000€ pour le mobilier... ET soit disant 100% de couverture pour l'immobilier, les murs... attendons la 2 ° visite de l'expert avec des chiffres en € pour les travaux et meubles; MACIF rnrn1) comment prés calculer le % de vétuste des meubles ? par apport à l'âge de chaque chose: ceci pour avoir une idée de ce qu'il peut nous proposer; et vérifier si c'est correcte;;; nos dégâts de meubles/art et cuisine aménagée s'élève à plus de 100 000€ , valeur à neuf ! rnrn2) beaucoup d'artisans disent qu'il faut casser les cloisons et enlever les sols car le salpêtre continuera à ressortir pendant des mois voir années; COMMENT le convaincre de le faire pour notre santé future ET SURTOUT que ces travaux soient pris en charge à 100%.rnrn3) y a-t-il une vétuste sur les parquets stratifiés et papier peints? ce ne sont pas des choses portables /mobiles; si les cloisons doivent tomber parce qu'imbibées de sel;; alors le papier peints aussi ?rnrn ET comment sont considérées les portes de placard ? rnrnMERCI DE VOTRE AIDE, nous appréhendons la perte financière et de ne pas pouvoir remettre la maison en état et racheter les meubles détruits... matelas, canapés, meubles modernes chers mais en aggro...